



LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

Une force historique, une vigueur renouvelée



En empruntant la route 132 dans la péninsule gaspésienne au Québec, le rocher Percé, à la teinte caractéristique rougeâtre, apparaît au large de façon spectaculaire. L'emblématique monolithe de calcaire, qui s'élève à 80 mètres hors de l'eau et s'étend sur 400 mètres de long, semble ne pas avoir bougé avec le temps. Il a pourtant évolué au même rythme que la dynamique région qui l'entoure.

Lorsque le navigateur français Jacques Cartier est arrivé dans la région en 1534, au cours de sa première année de recherche d'une route vers l'Asie, il y avait au moins une autre arche naturelle dans le rocher, aujourd'hui effondrée depuis longtemps. Au sommet des falaises qui surplombent le golfe du Saint-Laurent, Cartier a rencontré des pêcheurs et des chasseurs micmacs expérimentés. La région — connue sous le nom de Gespe'gewa'gi — allait devenir l'un des premiers nœuds du commerce des produits de la mer entre les vagues de colons français et britanniques de la région et l'Europe.

Les habitants de la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé, située le long des rives escarpées au sud-ouest de la péninsule, entrevoient les perspectives d'une nouvelle vague de possibilités économiques : développement du tourisme, augmentation des exportations de produits de la mer, mine de cuivre prometteuse, développement de l'énergie éolienne et modernisation de l'une des plus grandes cimenteries d'Amérique du Nord.

Mais des nuages se profilent également à l'horizon, notamment la menace des droits de douane, les pénuries de main-d'œuvre et les changements climatiques. La capacité des entreprises et des travailleurs à surmonter ces difficultés dépendra de leur aptitude à retenir l'attention de décideurs politiques bien intentionnés, mais éloignés à Québec et à Ottawa, tout en veillant à ce que les choix pris en matière de développement économique soient ancrés dans les connaissances et les ambitions locales.

DÉFIS COMMUNAUTAIRES

Le secteur de la pêche : entre tradition et adaptation

Le secteur de la pêche en Gaspésie [remonte à plusieurs siècles](#), à l'époque où les premiers explorateurs européens étaient attirés par les abondantes ressources en morue de la région. Aujourd'hui, le crabe des neiges, le homard et les crevettes représentent la grande majorité des captures. [En 2018](#), ces trois espèces représentaient près de 92 % de la valeur marchande des débarquements de poissons commerciaux du Québec.

[En 2015](#), dans la MRC du Rocher-Percé, le crabe des neiges et le homard étaient les espèces les plus débarquées. Sur la côte nord de la péninsule, à La Côte-de-Gaspé, les crevettes et les poissons de fond représentaient près de 90 % des débarquements. Sur les 323 entreprises de pêche actives dans l'ensemble de la Gaspésie, 171 étaient situées dans la MRC du Rocher-Percé en 2015, dont 105 étaient des entreprises de homard. La réouverture de la [pêche au sébaste en 2024](#), après un moratoire en place depuis 1995, a également ouvert des débouchés.

La région abrite aussi une industrie de transformation des produits marins, qui traite principalement le crabe des neiges et le homard. Crustacés G. Roussy, un distributeur de fruits de mer établi depuis des décennies près de Port-Daniel-Gascon, est devenu un [important acheteur](#) de homards provenant de pêcheurs locaux. Le distributeur, qui vend des prises aux usines de transformation de la région, a été [acheté en 2017](#) par Unipêche MDM, une division du Groupe MDMP du Québec.

Le Groupe MDMP possède cinq usines de transformation des fruits de mer en Gaspésie et deux sur la Côte-Nord. L'entreprise a reçu en 2025 plus de [9 M\\$ d'investissement Québec](#) pour mettre en place des mesures visant à augmenter sa transformation du homard et du crabe des neiges.

[En 2020](#), 82 % des exportations québécoises de produits marins ont été acheminées vers les États-Unis, le crabe et le homard représentant à eux deux 94 % de la valeur de ces exportations.

En mars 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane de 25 % sur certains produits canadiens, qui ont ensuite été [révisés à 35 %](#). Toutefois, les poissons et fruits de mer pêchés ont été [exonérés de ces tarifs](#) en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), tout comme ils l'ont été des droits de douane internationaux que le président Donald Trump [a annoncés au début de l'année 2026](#) dans le sillage d'une décision de la Cour suprême des États-Unis annulant les droits de douane antérieurs.

Pourtant, l'[avenir du commerce](#) entre le Canada et les États-Unis est loin d'être assuré, car l'ACEUM [fera l'objet d'un examen conjoint](#) en 2026, et certains membres de l'administration américaine ont ouvertement spéculé sur le fait que les États-Unis pourraient conclure des [accords séparés](#) avec le Canada et le Mexique.

Dans un différend commercial distinct, la Chine, deuxième marché d'exportation du Canada pour les produits marins, a imposé un [tarif de 25 %](#) sur les produits marins canadiens, notamment le crabe, les crevettes, le homard et le concombre de mer, en mars 2025. La Chine représentait [4 % des exportations québécoises](#) de produits de la mer en 2020. Un [accord conclu entre le Canada et la Chine](#) au début de l'année 2026, qui a conduit à la suppression des [tarifs sur le crabe et le homard](#) d'ici mars de cette même année, a été une bonne nouvelle pour l'industrie.



En plus de l'incertitude tarifaire, le secteur québécois de la pêche fait face à [d'autres difficultés](#), dont une diminution importante des effectifs de certaines espèces en raison du réchauffement de la température de l'eau lié aux changements climatiques.

«La pêche traverse une période difficile en ce moment, avec la diminution des stocks et les quotas», déclare Pascal Noël, chargé de projets et du développement des affaires chez ÉvoluPêches. «La seule pêche qui se porte bien, c'est le homard. L'ensemble des autres espèces ne se portent pas bien.»

L'épuisement des ressources marines affecte non seulement les pêcheurs, mais aussi les travailleurs des usines de transformation et les fournisseurs d'équipements. «Quand la pêche se porte mal, nombreux sont ceux qui ne se portent pas bien», affirme Charles-Olivier Lévesque, directeur de la Société de développement économique de Percé.

Avec l'évolution de la politique climatique et de la transition énergétique mondiale, l'industrie de la pêche, grand émetteur de gaz à effet de serre, pourrait également être confrontée à des coûts plus élevés.

«Les bateaux sont encore au *fuel*», explique M. Noël. «Des expérimentations sont en cours pour passer aux batteries et à une pêche plus verte», ajoute-t-il.

La congélation, la réfrigération et le transport augmentent également l'empreinte carbone du domaine. Des initiatives comme le [Programme d'adoption des technologies propres pour les pêches et l'aquaculture](#) du gouvernement fédéral contribuent à accélérer le changement dans l'ensemble du secteur.

L'industrie locale connaît également une évolution liée aux approches fédérales en matière de réconciliation autochtone et aux efforts visant à faire respecter les [droits issus des traités](#). Le processus suivi par Pêches et Océans Canada (MPO) et le financement des pêches autochtones a suscité des inquiétudes parmi les membres du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG), qui soutiennent que le MPO n'a jamais consulté les pêcheurs individuels et les MRC sur les impacts de la réconciliation dans les pêches sur l'économie, les capacités d'accès à la ressource juste et équitable et les modalités de gestion des pêches.

Grands acteurs, grands risques

Si les poissons et les fruits de mer sont au cœur de l'économie locale depuis des siècles, d'autres acteurs industriels majeurs ont fait leur apparition, puis ont disparu.

L'énorme usine Ciment McInnis se dresse le long du littoral à Port-Daniel-Gascons. L'usine a fait l'objet d'un [examen public](#) soutenu et de critiques considérables lors de sa construction, il y a dix ans, notamment quant à la viabilité de l'entreprise et à ses répercussions sur les émissions de gaz à effet de serre.

Le projet est allé de l'avant en 2014 [après avoir reçu](#) un prêt garanti de 250 M\$ du gouvernement du Québec et un investissement de 100 M\$ d'Investissement Québec. La Caisse de dépôt et placement du Québec (La Caisse), l'organisme qui gère les pensions



*Henri Grenier
Maire,
municipalité
de Port-Daniel-
Gascons*

publiques de la province, a investi 100 M\$ supplémentaires. Les dépassements de coûts ont entraîné des [investissements supplémentaires](#) de la part de La Caisse. Le projet a également été autorisé à contourner certaines réglementations environnementales.

Dans l'[Énoncé économique de l'automne 2020](#), le gouvernement du Québec a comptabilisé une perte estimée de 378 M\$ pour son investissement dans l'usine de McInnis.

La même année, l'entreprise a [fusionné avec Ciment St. Marys](#), une filiale de la société brésilienne Votorantim Cimentos, un important fabricant et distributeur mondial de ciment. À l'époque, l'usine avait une capacité annuelle de 2,2 millions de tonnes pour desservir les marchés de l'est du Canada, de la région des Grands Lacs aux États-Unis et au Canada, et du nord-est des États-Unis. Les installations et infrastructures de McInnis comprenaient également un terminal maritime en eau profonde, plusieurs navires et un réseau de distribution.

La direction de l'usine [a déclaré](#) employer l'équivalent de 151 salariés à temps plein en 2024, [notant la même année](#) qu'elle avait fourni du travail à 1000 entrepreneurs supplémentaires. Elle a été un atout pour l'économie et la communauté locales. L'entreprise a récemment investi 400 000 \$ dans le centre sportif local.

« C'est une opportunité exceptionnelle d'avoir une entreprise de cette taille sur notre territoire en raison de sa contribution remarquable à la vitalité de notre municipalité », assure Henri Grenier, maire de Port-Daniel-Gascons, dans [un communiqué de presse](#). « Outre son impact économique important, nous devons également reconnaître sa contribution à [nos] installations communautaires et sportives, ainsi qu'à la réputation de notre région. »

Pourtant, [l'incertitude commerciale](#) et la menace des droits de douane américains ont suscité des inquiétudes parmi les responsables du développement économique local. Dans les régions rurales et isolées du Canada où l'économie est peu diversifiée, la perte d'entreprises importantes peut avoir de sérieuses conséquences.

Les habitants [se souviennent encore](#) des effets de la fermeture de l'ancienne mine de cuivre et de la fonderie Noranda à Murdochville, il y a plus de 20 ans. [Une lettre](#) rédigée par le maire de la ville à l'époque décrivait les conséquences financières considérables de cette situation. Le maire suggérait notamment de fermer le centre sportif et la bibliothèque, de suspendre des services, tels que la lutte contre les insectes piqueurs et une partie du déneigement, et de réduire les effectifs municipaux.

Les pertes d'emplois et le déclin économique ont également été ressentis à Chandler, où les licenciements consécutifs à la fermeture de l'usine de pâtes et papiers Gaspésia au début des années 2000 [se faisaient encore sentir](#) plus de 10 ans plus tard.

La fermeture de la papeterie a entraîné de graves problèmes d'isolement social, de violence, de toxicomanie et de nombreux suicides, selon les médias. Aujourd'hui encore, la [MRC du Rocher-Percé](#) est l'une des communautés les plus [économiquement vulnérables](#) du Québec.

Stéphanie Roy, agente du programme Place aux jeunes de [CJE Option Emploi](#) dans la MRC du Rocher-Percé, note qu'une fermeture d'entreprise comme la cimenterie McInnis, employeur d'envergure dans la région, entraînerait des répercussions qui s'étendraient au-delà des personnes directement employées à l'usine pour toucher les membres de leur famille, qui ont eux aussi un emploi dans la région et contribuent à la vitalité économique.

Bien que l'usine puisse être affectée au cours des prochaines décennies par les efforts croissants visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (l'usine en est la plus grande émettrice au Québec et l'une des plus grandes émettrices au Canada), aucune fermeture n'est envisagée.

La cimenterie avait [prévu en 2015](#) d'étudier la possibilité de trouver des options de rechange, comme la biomasse forestière, pour remplacer le coke de pétrole, très polluant, utilisé dans ses fours à ciment. Le plan ne s'est pas concrétisé. L'entreprise a toutefois fait des déclarations concernant son engagement en faveur de la réduction des émissions.

«Des réinvestissements continuent d'être réalisés régulièrement pour atteindre nos objectifs environnementaux et objectifs opérationnels, et nous en sommes très fiers», [déclare](#) Jorge Wagner, le directeur général de Ciment St. Marys. «La vision de Ciment St. Marys est d'atteindre [la] neutralité carbone dans le béton d'ici 2050.»

Les hauts et les bas du tourisme

Le tourisme est un autre pilier de l'économie régionale. D'avril 2024 à mars 2025, la [Gaspésie a accueilli 898 800 visiteurs](#), qui ont généré des retombées économiques estimées à 565 M\$, soit des augmentations respectives de 4% et 7% par rapport à 2024.

Nombreux sont ceux qui viennent voir le rocher Percé, principale attraction touristique de la région. La promenade sinueuse et le parc qui longent le front de mer à Percé, d'où les touristes peuvent admirer la formation rocheuse spectaculaire au large, ont été

achevés en 2018. Avant le lancement du projet, la ville avait été confrontée à des ondes de tempête dévastatrices qui avaient gravement endommagé certains des bâtiments donnant sur le Saint-Laurent.

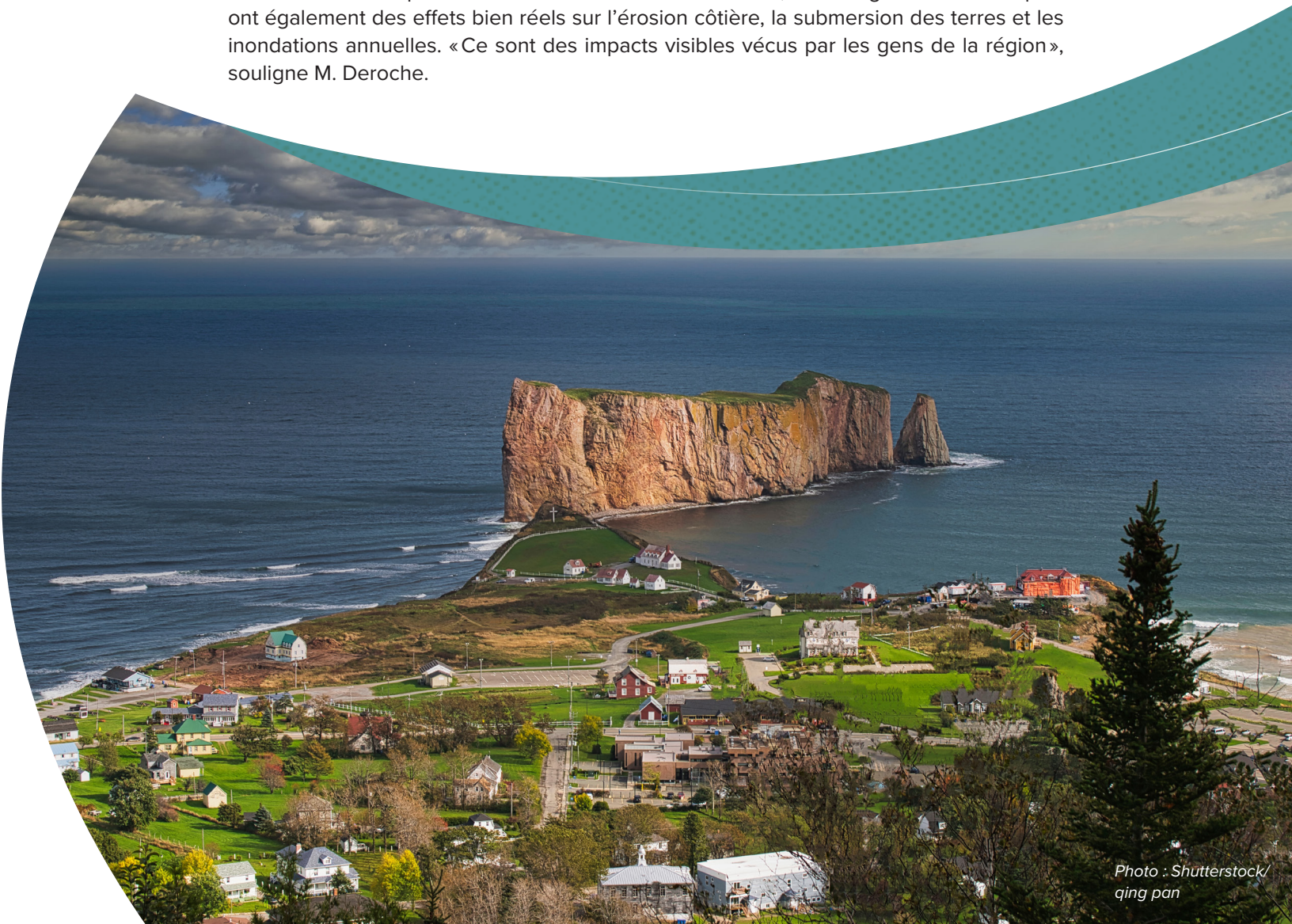
Malgré les retombées positives, la saisonnalité du tourisme accentue la précarité économique de la région.

Bien que le tourisme atteigne son apogée en été, il y a tout de même des visiteurs en hiver. Virgile Deroche, chargé de projet au CIRADD souligne que les hivers plus doux affectent l'industrie du tourisme hivernal, notamment le ski et la motoneige.

« Il y a effectivement des hivers plus doux, mais aussi des variations dans les précipitations (pluie, neige et verglas) qui impactent les activités. Les centres de ski peuvent fermer ou recevoir moins d'achalandage en raison des conditions et de l'état des pistes », mentionne-t-il. « La Gaspésie a une belle image de sport hivernal, mais maintenant, avec les hivers moins froids, nombreux sont ceux qui souffrent dans la région ».

Il ajoute que « en plus des défis récurrents vécus par les entreprises en région, les changements climatiques apportent une nouvelle couche d'incertitude et de manque de prévisibilité pour la planification des activités ».

Au-delà de leurs répercussions sur les loisirs et le tourisme, les changements climatiques ont également des effets bien réels sur l'érosion côtière, la submersion des terres et les inondations annuelles. « Ce sont des impacts visibles vécus par les gens de la région », souligne M. Deroche.





Des options limitées en matière de transports publics

Le long de la route 132, qui longe le Saint-Laurent et fait le tour de la péninsule, on trouve encore des panneaux indiquant la présence de gares, bien que le service ferroviaire ne fonctionne plus depuis longtemps. VIA Rail a cessé de desservir la Gaspésie en 2013, mais des pressions populaires et politiques locales s'exercent pour rétablir ce service. À la fin de 2025, le gouvernement du Québec a terminé la restauration d'une partie d'une ligne de chemin de fer qui relie Port-Daniel-Gascons à Matapédia, à la frontière du Nouveau-Brunswick, aidant ainsi Ciment McInnis à assurer sa distribution.

La dépendance à l'égard de la voiture est un problème majeur dans la MRC du Rocher-Percé, où les services de transports publics sont à la fois limités et peu flexibles. Présentement, l'offre de transport en commun se résume à deux autobus assurant uniquement les allers-retours le matin et en fin de journée, principalement pour répondre aux besoins des travailleurs et des étudiants. Pendant le reste de la journée, les habitants n'ont d'autre choix que de se déplacer en voiture.

«En dehors des heures de bureau, ce n'est pas évident, il n'y a pas de transports en commun ni les fins de semaine ni le soir», déclare Mme Roy. Le manque de services complique la mobilité des personnes âgées, des jeunes et des personnes à faible revenu, limitant leur accès aux services essentiels et aux activités sociales.

Les transports par autobus auraient un effet limité sur la congestion, puisqu'ils subissent les mêmes chantiers et ralentissements saisonniers que les automobilistes. Toutefois, l'ajout d'un volet ferroviaire pourrait réduire la circulation routière en offrant une voie de circulation indépendante. Selon M. Lévesque, bien que ce système puisse créer un équilibre entre le rail et le covoiturage, la faible densité de population demeure un frein majeur et rend la viabilité de tels services complexe.

La saison touristique accentue le défi que représentent le transport et les émissions qui en résultent. Comme les visiteurs disposent de peu d'options de transport durable, la majorité d'entre eux arrivent en voiture ou en avion, ce qui augmente le trafic et l'empreinte carbone de la région. Le développement de solutions de mobilité partagée, d'initiatives de navettes touristiques ou de covoiturage pourrait contribuer à limiter les effets néfastes sur l'environnement tout en facilitant les déplacements des habitants.

Défis démographiques et crise du logement

À l'instar de nombreuses communautés canadiennes, la MRC du Rocher-Percé est confrontée au vieillissement de sa population, ce qui entraîne une pénurie de main-d'œuvre freinant la croissance économique potentielle. Une main-d'œuvre plus nombreuse est nécessaire pour soutenir les nouveaux projets, l'industrie de la pêche et les services dont les résidents ont besoin. Certains restaurants locaux ont du mal à rester ouverts, faute de travailleurs.

[En 2025](#), plus de 35% de la population de cette MRC était âgée de 65 ans ou plus. Pour dix personnes [qui prennent leur retraite](#), seuls quatre jeunes entrent sur le marché du travail, un déséquilibre particulièrement marqué dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

L'arrivée de nouveaux immigrants a permis de remédier à certaines pénuries de main-d'œuvre, en particulier dans les secteurs de la santé et des services.

Bien que la région ait connu un solde migratoire positif au cours des [sept dernières années](#), le problème démographique n'est pas résolu. «C'était la même chose il y a 12 ans, mais avec un solde migratoire négatif», souligne Mme Roy. «En général, les gens qui reviennent en région ou qui immigreront souhaitent s'y établir pour y vivre et travailler», explique-t-elle.

Toutefois, plusieurs facteurs, comme de meilleures possibilités d'emploi ailleurs ou la pénurie de logements, obligent parfois les gens à quitter la région à contrecœur. Les travailleurs immigrants, qui sont souvent ici avec des permis temporaires, sont confrontés à l'incertitude quant aux possibilités de carrière, ce qui entrave leurs perspectives d'installation à long terme. Ceux qui choisissent de rester doivent surmonter des obstacles liés au logement et à la garde d'enfants, ce qui rend leur situation précaire.

La MRC du Rocher-Percé fait face à des [défis sans précédent en matière de logement](#), exacerbés par la conversion de nombreux appartements en locations de courte durée disponibles sur des plateformes comme Airbnb. Cette situation limite l'accès des résidents à des logements abordables et stables, ce qui affecte directement la rétention de la main-d'œuvre.

Mme Roy rappelle le parcours difficile d'une nouvelle arrivante venue chercher un emploi de rêve dans la région. Cette dernière a d'abord trouvé une résidence temporaire chez des personnes qui s'absentaient pendant six mois. Par la suite, elle a dû vivre avec des colocataires, une situation courante pour les nouveaux arrivants sans réseau local.

La crise du logement et le manque de services de garde d'enfants affectent également les jeunes familles. M. Deroche, un jeune parent, estime que cette situation constitue un frein majeur à la rétention des travailleurs. «Il manque cruellement de places en garderie», déplore-t-il. «C'est difficile de garder la main-d'œuvre qualifiée. J'ai été contraint de travailler seulement deux jours par semaine pour m'occuper de mon enfant.»

[Ce problème](#) résulte du manque de places en garderie et de difficultés à recruter des travailleurs pour fournir des services de garde d'enfants.

PERSPECTIVES

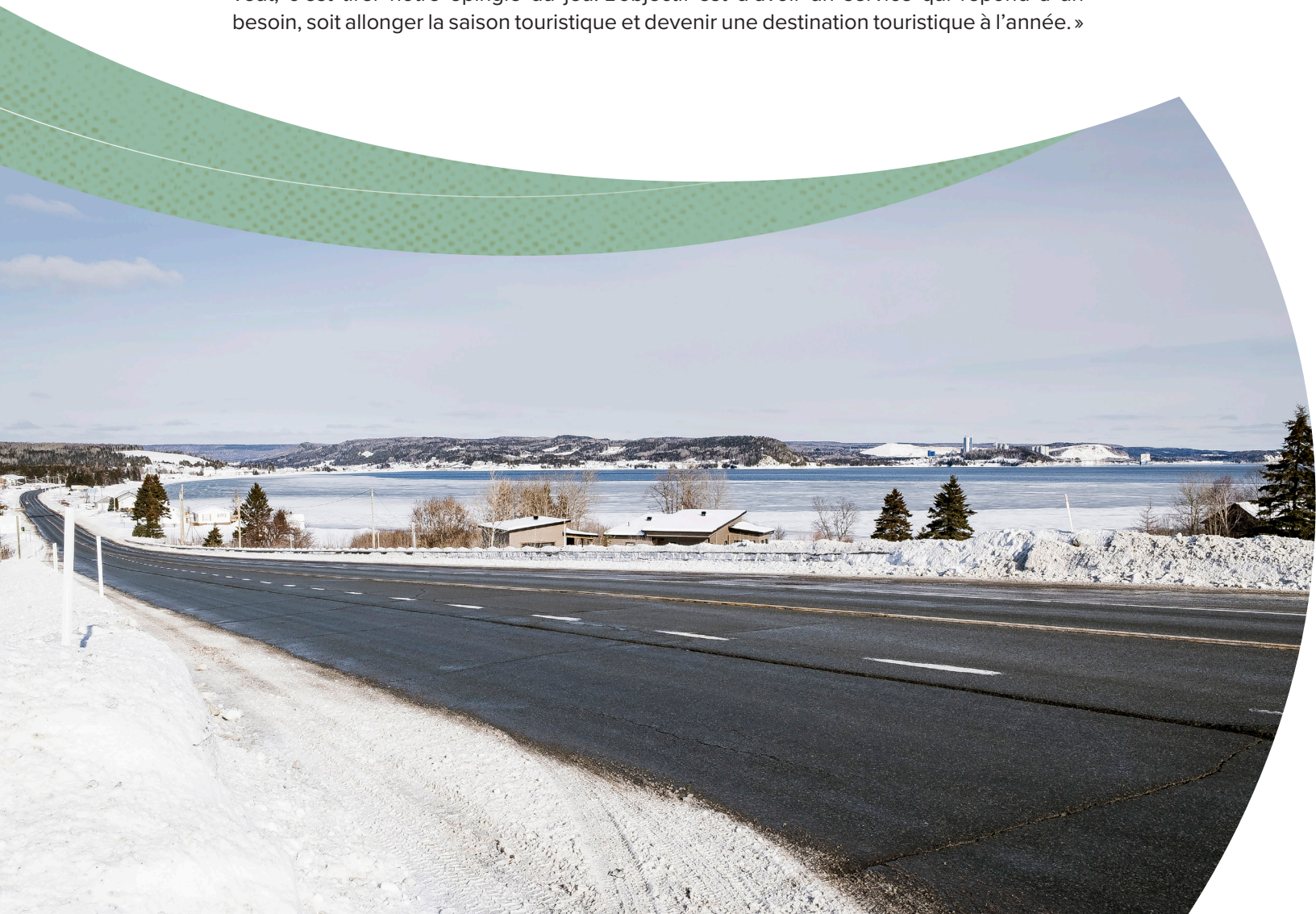
De meilleurs transports en commun pour stimuler la croissance

Le [plan stratégique 2023-2027](#) de la MRC du Rocher-Percé fait état de plusieurs possibilités d'amélioration des infrastructures de transport pour stimuler le développement économique de la région. Les améliorations proposées à l'aéroport, le long des lignes de chemin de fer et dans les parcs d'hivernage de bateaux des havres de pêche permettraient d'augmenter le transport de passagers, d'élargir la clientèle et d'améliorer le transport intermodal.

Le [retour du service ferroviaire](#) et l'[amélioration des liaisons aériennes](#) sont parmi les idées qui ont gagné en popularité. Ces deux solutions pourraient attirer davantage de touristes dans la région, et l'augmentation de la capacité de transport de marchandises pourrait ouvrir de nouveaux marchés pour les producteurs de poissons et de fruits de mer.

Le petit aéroport, situé sur la rive sud de la péninsule, a récemment fait l'objet de rénovation, mais il est principalement utilisé par des avions médicaux et privés. La municipalité a lancé une consultation en novembre 2025 pour déterminer ce que les entrepreneurs locaux souhaitent et ce dont ils ont besoin en matière de services aériens.

Samuel Parisé, préfet de la MRC du Rocher-Percé, [a déclaré au journal *Le Soir*](#): « Ce qu'on veut, c'est tirer notre épingle du jeu. L'objectif est d'avoir un service qui répond à un besoin, soit allonger la saison touristique et devenir une destination touristique à l'année. »



Le grand retour d'un minéral essentiel

L'ancienne mine de cuivre et la fonderie de Noranda, situées à Murdochville, ont disparu depuis des décennies, victimes des bas prix du cuivre. Mais la transition vers l'énergie verte signifie que le cuivre, désormais considéré comme un minéral critique, est à nouveau très demandé et que les prix sont à la hausse.

La société minière canadienne Métaux Osisko [cherche à faire revivre le site](#). En 2023, [Osisko a acheté le site à Glencore Canada](#) et a mis à jour son estimation de la taille du gisement avant de réaliser une étude économique initiale qui sera suivie d'une étude de faisabilité proposée en 2027. La mine pourrait commencer à produire en 2031, sous réserve des autorisations nécessaires, selon la société.

Au [début de l'année 2025](#), le gouvernement du Québec s'est engagé à former un comité qui visera à optimiser les retombées socioéconomiques du projet à l'échelle régionale et à accroître la participation des organisations locales et autochtones.

« Nous espérons bénéficier de la *Loi visant à bâtir le Canada* du premier ministre Mark Carney pour accélérer le processus, et nous sommes déjà en pourparlers avec le gouvernement fédéral à ce sujet », a confié Robert Wares, directeur général de Métaux Osisko, [au journal The Northern Miner](#) en octobre 2025.

Exploiter le vent, une ressource abondante

La région économique de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est depuis longtemps considérée par le [gouvernement du Québec](#) comme l'une des régions les plus favorables de la province pour le développement de l'énergie éolienne.

Il y a [45 parcs éoliens](#) en exploitation au Québec avec une capacité de production d'environ 4 000 mégawatts. En augmentant son approvisionnement en énergie propre, Hydro-Québec prévoit l'ajout de capacités éoliennes de 10 000 mégawatts d'ici 2035, soit suffisamment d'électricité pour alimenter plus de 2 millions de foyers. En 2024, la province a lancé la [Stratégie de développement éolien](#), qui mise sur le développement de projets à grande échelle de plus de 1 000 mégawatts dans des zones stratégiques désignées.

La région autour de la MRC du Rocher-Percé est riche en potentiel, et des éléments de la chaîne d'approvisionnement des éoliennes y sont déjà présents. En 2021, LM Wind Power, une filiale danoise de General Electric, a reçu un [soutien gouvernemental](#) pour agrandir son usine de fabrication de pales d'éoliennes à Gaspé. Le producteur fabrique certaines des plus grandes pales du monde pour les marchés européens et américains. Il employait plus de 300 personnes à Gaspé en 2021.

KUMA Brakes, également installée à Gaspé, fabrique des [plaquettes de frein](#) pour les éoliennes à haute puissance.

Un partenariat [annoncé en août 2025](#) entre les Micmacs de Gespe'gewa'gi, Hydro-Québec, les actionnaires de la Mi'gmawei Mawiomi Business Corporation et l'[Alliance de l'énergie de l'Est](#) vise à positionner la région comme un carrefour d'énergie renouvelable, en développant jusqu'à 6 000 mégawatts d'énergie éolienne au cours des prochaines années en Gaspésie et dans l'est du Bas-Saint-Laurent. [Jusqu'à 18 G\\$](#) d'investissements



sont attendus pour le projet proposé, avec des investissements supplémentaires nécessaires pour prolonger le réseau de transport d'électricité en Gaspésie.

Développement du tourisme

Chaque tournant de la route 132 offre plusieurs points de vue époustouflants. D'un côté, le fleuve Saint-Laurent s'ouvre sur l'océan Atlantique, de l'autre, les Appalaches et sa nature sauvage dominent le paysage. La chasse, la pêche, la randonnée, l'observation des baleines et d'autres activités de plein air attirent les touristes ici, malgré les longues distances (il faut plus de dix heures pour se rendre à Percé à partir de Montréal, et six à partir de Moncton).

Le [Festival international de cinéma et d'art Les Percéides](#) réunit les cinéphilos à la mi-août.

La MRC du Rocher-Percé est reconnue comme une destination touristique internationale, notamment parce que les visiteurs viennent du monde entier pour voir le célèbre rocher Percé et le [Géoparc mondial UNESCO](#) qui l'entoure.

Plusieurs projets touristiques sont à l'étude dans la région, comme le réaménagement d'un important terrain en vue de la construction d'un nouveau complexe hôtelier. Un entrepreneur montréalais [a acheté](#) le site de l'ancienne auberge Le Gargantua à Percé, une institution familière qui a brûlé en 2022.

L'élargissement des possibilités pour le vélo de montagne et la mise en place éventuelle d'un service de traversier vers les Îles-de-la-Madeleine font partie des autres idées qui ont été avancées. Trouver des travailleurs reste bien sûr un défi permanent.

PERSPECTIVES COMMUNAUTAIRES

Les communautés rurales et isolées, en particulier celles qui dépendent d'industries saisonnières, sont souvent confrontées au déclin et à l'atrophie. Les jeunes résidents quittent la région, plutôt que d'y rester pour la développer. Les villes commencent à se vider, et les entreprises, à fermer.

Mais le paysage économique gaspésien est caractérisé par son potentiel, affirme Marise Lelièvre, directrice générale de la [Société d'aide au développement de la collectivité \(SADC\)](#) du Rocher-Percé, financée par le gouvernement fédéral. Avec une petite équipe, elle accompagne et assiste les entrepreneurs locaux et leur accorde des prêts pour les aider à réaliser leurs ambitions.

Mme Lelièvre entend parler de nombreux projets, notamment de jeunes repreneurs pour qui l'acquisition d'entreprises existantes est un levier essentiel afin d'assurer la relève économique en région. Elle voit aussi émerger des idées touristiques, telles que le développement de l'offre cycliste, dont le vélo de montagne, au cœur des vastes étendues sauvages de la région. «La COVID a agi comme un accélérateur, incitant de nombreuses personnes et de jeunes familles à choisir la Gaspésie pour sa qualité de vie», déclare-t-elle.

Comme d'autres organismes de développement des collectivités au Canada, celui de la MRC du Rocher-Percé constate un énorme retour sur investissement pour le travail que Mme Lelièvre fait avec les entrepreneurs. Les modèles d'affaires au sein des SADC-CAE (Centres d'aide aux entreprises) doivent être modernisés. La directrice fait remarquer que les budgets des SADC-CAE n'ont pas été revus à la hausse pour tenir compte de l'inflation depuis des années.

«Nous opérons avec une équipe restreinte de quatre employés permanents. Dans un contexte de gel budgétaire et d'inflation galopante, la rétention de nos talents devient un défi

Marise Lelièvre
Directrice générale,
SADC du Rocher-Percé





Christine Roussy
Directrice générale et
greffière-trésorière,
municipalité régionale
de comté du Rocher-
Percé

critique : chaque départ représente une perte d'expertise terrain qui fragilise directement notre capacité à soutenir les entrepreneurs », explique-t-elle.

Dans le même bâtiment situé le long de la route principale de Chandler, Christine Roussy fait un peu le même travail de mise en relation des projets économiques en tant que directrice générale de la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé. Mme Roussy se souvient qu'avant l'ouverture de Ciment McInnis, il était question de fermer les écoles de la région.

« Cela a complètement transformé la municipalité et nous voulons que cet effet se propage », avance-t-elle.

« Nous manquons de main-d'œuvre et de logements, mais ce sont d'heureux problèmes. Nous sommes dans une situation plus favorable qu'auparavant. »

Mme Roussy considère que les immigrants font partie de la solution, car les entreprises de transformation des fruits de mer ont besoin de travailleurs étrangers temporaires. « Nous ne pouvons pas nous développer tout seuls. Il est possible que certains projets doivent être mis en attente si personne ne répond à l'appel », ajoute-t-elle.

Mme Roy, du programme Place aux jeunes Rocher-Percé, prévient que les décideurs politiques doivent être plus prudents et coordonnés dans leur planification. Étant donné sa position, elle a pu constater ce qui se passe lorsque des travailleurs sont attirés dans la région sans que les besoins en matière de logement aient été anticipés.

« Tous les systèmes doivent être pris en compte », mentionne-t-elle Mme Roy. « Il faut concilier les aspects sociaux et économiques. »

Mme Lelièvre et Mme Roussy, qui sont à l'avant-garde du développement économique, affirment que les lourdeurs administratives grandissantes et la mauvaise conception des programmes, qui ne tiennent pas compte des réalités locales, peuvent étouffer le potentiel. Les organismes fédéraux et provinciaux agissent indépendamment les uns des autres et ne coordonnent pas les prêts ou les autres programmes. Mme Roussy déclare que les programmes récents qui ont été mis en place pour soutenir le secteur de la pêche et le logement auraient dû connaître un plus grand succès dans la région, mais qu'ils se sont avérés trop complexes ou assortis de règles qui en rendaient l'accès impossible.

Les deux femmes s'accordent à dire que les programmes doivent être adaptés aux réalités locales, étant donné qu'elles diffèrent toutes les unes des autres. Mme Lelièvre s'inquiète de la centralisation accrue du développement économique.

« Il est important d'aller à la rencontre des entrepreneurs là où ils se trouvent. Plus personne ne le fait », juge-t-elle. « Il faut être proche d'eux. »

Le partenariat 2025 entre la [Banque de développement du Canada \(BDC\) et les organismes de développement des collectivités](#), qui promet d'élargir l'accès au financement de l'entrepreneuriat rural dans tout le Canada, pourrait être particulièrement utile dans la région.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Dans tous les secteurs, l'expérience de la région montre à quel point le potentiel économique peut être entravé par des vulnérabilités structurelles. La pêche est confrontée à des changements dus au réchauffement climatique, à la hausse des coûts et des droits de douane. Les entreprises phares, telles que Ciment McInnis, génèrent des emplois et des investissements, mais exposent aussi les communautés à un risque tarifaire, aux perturbations causées par l'évolution des politiques climatiques et aux conséquences démesurées d'une éventuelle fermeture. La croissance du tourisme est également limitée par la saisonnalité, les conséquences climatiques et les lacunes en matière de transport.

Les défis persistants, comme les pénuries de main-d'œuvre, le vieillissement de la population, les logements inadéquats, les services de garde limités et les transports en commun déficients, compliquent les efforts visant à attirer et à retenir les gens, y compris les immigrants. Les organismes de développement local soulignent constamment la fragmentation des programmes, la complexité de la réglementation et la conception des politiques qui ne reflètent pas les réalités du terrain, ce qui renforce la nécessité de réponses politiques plus coordonnées et adaptées aux régions.

Voici quelques-unes des priorités qui, selon les habitants et les responsables locaux, doivent être prises en compte :

- Les organismes fédéraux, provinciaux et municipaux doivent se concerter plus souvent sur la manière de soutenir la Gaspésie et ses communautés, en examinant comment les différents programmes et les diverses initiatives peuvent être coordonnés pour débloquer davantage d'investissements. C'est particulièrement important pour contribuer à la construction de logements abordables dont la région a tant besoin.
- Lorsque les principaux employeurs ou les principales industries des zones rurales sont confrontés à des défis tels que le ralentissement du marché, les droits de douane ou les changements climatiques, les gouvernements doivent élaborer des réponses politiques qui reflètent les préoccupations de l'ensemble de la communauté.
- Compte tenu des résultats positifs des Sociétés d'aide au développement des collectivités, il conviendrait d'accroître le financement de leurs opérations (et pas seulement de leurs portefeuilles de prêts), en l'augmentant d'une année sur l'autre pour tenir compte de l'inflation.
- Les objectifs en matière d'immigration doivent être soigneusement calibrés pour tenir compte des défis auxquels font face les communautés rurales et éloignées, qui doivent composer avec le vieillissement de leur population et qui ont du mal à attirer et à retenir les travailleurs.
- Chaque grand projet doit être planifié en collaboration avec les dirigeants des communautés locales afin de garantir que des éléments tels que le logement et la garde d'enfants pour les familles des travailleurs font partie d'un plan global et que les retombées du projet profitent en grande partie aux communautés locales.
- La priorité doit être donnée aux transports en commun régionaux afin d'attirer davantage de touristes et d'aider à retenir les travailleurs et leurs familles. La région pourrait bénéficier de l'exploration des modèles de [transport à la demande](#) développés pour les communautés rurales des provinces de l'Atlantique.

À PROPOS DU PROFIL

L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) a conçu une méthodologie pour mesurer l'exposition des communautés aux crises de main-d'œuvre suscitées par la lutte planétaire contre les changements climatiques. Cette méthodologie utilise trois indices pour noter et classer les divisions de recensement de tout le pays. D'après leur classement, les divisions de recensement sont réparties entre six groupes selon un niveau d'exposition variant de « pas exposé » à « le plus exposé ».

Les trois indices sont les suivants : exposition des grands émetteurs (émissions des grandes installations par rapport à la taille de la communauté), exposition à l'intensité (taux d'emploi dans les secteurs à forte intensité d'émissions) et exposition des marchés (taux d'emploi dans les secteurs dont le marché international est appelé à se transformer). Cette analyse est illustrée par une carte interactive élaborée de concert avec le Programme de données communautaires du Réseau canadien de développement économique communautaire. Elle est accessible sur le site de l'IRPP (<https://irpp.org/fr/transformations-communautaires/>), avec une description détaillée de la méthodologie utilisée ainsi qu'une analyse complémentaire sur les conséquences de l'exposition aux droits de douane américains.

En plus de cet exercice de cartographie, l'IRPP a dressé le profil de 10 communautés du pays en menant une série d'entrevues avec les gens qui y vivent et y travaillent. La plupart des communautés retenues sont situées dans les divisions de recensement les plus exposées, mais d'autres ont été choisies en raison de projets à venir ou d'expériences antérieures. Les profils visent à couvrir diverses régions du pays et formes d'activités économiques. Ces instantanés ont pour but d'enrichir la réflexion sur les défis et perspectives des communautés, en plus de faire connaître le point de vue de leurs résidents.

La division de recensement du Rocher-Percé (dont les limites géographiques sont les mêmes que la MRC du même nom), au Québec, figure parmi les communautés retenues. Elle a été choisie parce que la cimenterie McInnis à Port-Daniel-Gascons est le plus grand émetteur industriel de la province.

The Energy Mix a réalisé des entretiens auprès de résidents de Port-Daniel-Gascons, la municipalité où est située la cimenterie, ainsi que dans des municipalités avoisinantes dans la MRC du Rocher-Percé. La présidente et chef de la direction de l'IRPP, Jennifer Ditchburn, s'est rendue sur place pour rencontrer les décideurs locaux.

Ci-dessous, nous détaillons l'analyse du niveau d'exposition de la division de recensement du Rocher-Percé, Québec. Les informations supplémentaires non utilisées dans l'analyse, telles que l'évolution démographique, le taux de chômage et les caractéristiques démographiques des travailleurs, sont tirées du recensement de 2021. Le nombre d'installations provient du Registre des entreprises de Statistique Canada de juin 2020.

Pour toute question sur le profil ou l'analyse, prière de contacter :
communitytransformations@irpp.org.

Division de recensement Le Rocher-Percé, Québec



Indice maximal La plus exposée



Exposition à l'intensité

Moyennement exposée (parmi les 10 % des divisions de recensement les plus exposées)



Exposition des grands émetteurs

Très exposée (parmi les 5% des divisions de recensement les plus exposées)



Exposition des marchés

La moins exposée (sous la moyenne)

Recensement de 2021



17 219
Population

-0,4 %
Changement
depuis 2016



7 765
Population active

2,0 %
Changement
depuis 2016



Taux

	Division de recensement	Province
Taux de chômage	11,3 %	7,6 %
Participation	51,1 %	64,1 %

Toutes les industries

Nombre de travailleurs	Revenu médian	Plus de 45 ans	Sans études post-secondaires	Nombre d'installations	Nombre de grandes installations (> 200 travailleurs)
7770	45 600 \$	59,7%	44%	705	3

Secteurs exposés

Nombre de travailleurs	Revenu médian	Plus de 45 ans	Sans études post-secondaires	Nombre d'installations	Nombre de grandes installations (> 200 travailleurs)
980 (12,6%)	s.o.	70,4%	70,9%	13	2

Secteur n° 1 | Fabrication d'aliments

Nombre de travailleurs	Revenu médian	Plus de 45 ans	Sans études post-secondaires	Nombre d'installations	Nombre de grandes installations (> 200 travailleurs)
850 (10,9%)	38 800 \$	78,8%	77,6%	10	2

Secteur n° 2 | Fabrication de ciment et de produits en béton

Nombre de travailleurs	Revenu médian	Plus de 45 ans	Sans études post-secondaires	Nombre d'installations	Nombre de grandes installations (> 200 travailleurs)
130 (1,7%)	74 000 \$	15,4%	26,9%	3	0

Ce profil communautaire est publié dans le cadre du projet Transformations communautaires de l'IRPP. Il a été rédigé par The Energy Mix et l'IRPP. La révision linguistique de la version anglaise originale a été effectuée par Rosanna Tamburri avec l'assistance d'Abigail Jackson.

L'analyse des données a été effectuée par Ricardo Chejfec, la correction d'épreuves par Anne-Laure Brun, la coordination éditoriale par Étienne Tremblay, la traduction par Maxime Goldstyn, la production par Chantal Létourneau et la direction artistique par Anne Tremblay. Les photos sont de Cynthia Dupuis.

Le projet Transformations communautaires a été financé en partie par la fondation McConnell et Vancity. Fermement attaché à son indépendance éditoriale, l'IRPP conserve le plein contrôle du contenu de toutes ses publications.

Ce texte est une traduction de *Rocher-Percé : historic strength, new muscle in Quebec's Gaspé region*.

Pour citer ce document :

Institut de recherche en politiques publiques. (2026). *La MRC du Rocher-Percé: une force historique, une vigueur renouvelée*. Institut de recherche en politiques publiques. <https://doi.org/10.26070/5n78-v702>

REMERCIEMENTS

Nous remercions les personnes suivantes d'avoir pris le temps de partager avec nous leurs idées et leur expérience :

- Claire Canet, chargée de projets, Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie
- O'Neil Cloutier, directeur général, Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie (RPPSG)
- Virgile Deroche, chargé de projet, CIRADD
- Francis Dubé, conseiller en développement durable, CIRADD
- Henri Grenier, maire, municipalité de Port-Daniel-Gascons
- Fanny Lamarre, responsable du service d'accueil des nouveaux arrivants, CJE Option Emploi du Rocher-Percé
- Marise Lelièvre, directrice générale, Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Rocher-Percé
- Charles-Olivier Lévesque, directeur, Société de développement économique de Percé (SDEP)
- Pascal Noël, chargé de projets et du développement des affaires, ÉvoluPêches
- Benoît Pilon, propriétaire, Auberge Bleu sur Mer
- Christine Roussy, directrice générale et greffière-trésorière, municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé
- Stéphanie Roy, agente du programme, Place aux jeunes Rocher-Percé



INSTITUT
DE RECHERCHE
EN POLITIQUES
PUBLIQUES

INSTITUTE
FOR RESEARCH
ON PUBLIC
POLICY

L'IRPP contribue à l'amélioration des politiques publiques en produisant des recherches et des analyses approfondies qui éclairent le débat sur les grands enjeux auxquels sont confrontés les Canadiens et leurs gouvernements.

The IRPP seeks to improve public policy in Canada by generating research, providing insight and influencing debate on current and emerging policy issues facing Canadians and their governments.

Pour commander ce document ou demander la permission de l'utiliser ou de le reproduire, veuillez communiquer avec l'IRPP.

IRPP
1470, rue Peel, bureau 200
Montréal (Québec) H3A 1T1
Téléphone : 514 985-2461
Télécopieur : 514 985-2559
Courriel : irpp@irpp.org